



Rapport d'activités 2022

**ARCINS
ARSAC
CUSSAC FORT-MÉDOC
LABARDE
LAMARQUE
LUDON-MÉDOC
MACAU
MARGAUX-CANTENAC
LE PIAN-MÉDOC
SOUSSANS**

Médoc Estuaire
Communauté de Communes



26

Médoc Estuaire
Communauté de communes

Présentation	p 4
Editorial	p 5
2022 au fil de l'eau	p 6

Ressources humaines et financières

La Communauté de Communes p 8

Ressources humaines p 8

Ressources financières p 10

Tourisme et Développement économique

Investir pour l'avenir p 25

Tourisme p 25

Développement économique p 27

Ingénierie, infrastructures et réseaux

Participer à l'aménagement du territoire p 23

Patrimoine / voirie p 23

Services à la population

Vivre le territoire au quotidien p 13

Services au public p 13

Cohésion sociale : portage des repas p 17

Cohésion sociale : police intercommunale p 18

Sommaire Rapport d'activités 2022

Environnement - Déchets Eau - Assainissement

Agir pour un développement durable du territoire p 20

Environnement et déchets p 20

Eau et assainissement p 22

Le territoire de la Communauté de Communes Médoc Estuaire

10 COMMUNES
174 KM²
29 964 HABITANTS*

* Au 1^{er} janvier 2023. Source INSEE



Les compétences

Pour gagner en cohérence et efficacité, pour mettre en commun leurs moyens humains, techniques et financiers, 11 communes ont constitué en 2002 un Etablissement Public de Coopération Intercommunale : la Communauté de Communes Médoc Estuaire.

Désormais cette entité intervient pour le compte des 10 communes (création de la commune nouvelle Margaux-Cantenac en janvier 2017) dans les domaines de compétences qui lui sont confiés.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES	COMPÉTENCES OPTIONNELLES	COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES
Aménagement de l'espace Développement économique dont la promotion du tourisme Aire d'accueil des gens du voyage Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés GEMAPI Eau/Assainissement	Environnement Politique du logement et du cadre de vie Voirie communautaire Equipements Action sociale d'intérêt communautaire Défense incendie	Petite enfance, enfance et jeunesse Aménagement numérique Politique de sécurité Aménagement de la façade estuarienne Participation aux politiques contractuelles



2022, vers un avenir plus durable

L'année 2022 a été douloureusement marquée par le décès brutal de notre collègue Nadine DUCOURTIOUX, Maire d'Arsac, Vice-Présidente de la Communauté de Communes Médoc Estuaire en charge de la Jeunesse et de la Petite Enfance, Nadine était très appréciée de ses pairs et des équipes municipales et communautaires.

Reconnue pour son implication au quotidien et pour son expertise, elle a fait avancer des dossiers importants au service du territoire et de ses habitants. Frédéric AURIER, nouveau Maire d'Arsac, lui succède également à la vice-présidence de la Communauté de Communes et pilote désormais les actions conduites dans le cadre des mêmes délégations.

Conformément aux engagements pris, tout a été mis en œuvre pour restaurer une assise financière apte à assurer les futurs investissements communautaires. Les efforts de rigueur ont permis d'atteindre des résultats tangibles malgré le retournement inquiétant de la conjoncture en cours d'année. Le contexte actuel nous impose de poursuivre un contrôle de gestion très strict afin de gagner en réactivité et en adaptabilité.

Pour autant, la qualité des services a été maintenue et sans cesse améliorée. Ainsi, l'accueil des enfants au sein des structures péri et extra scolaires constitue le cœur de nos missions au service de nos concitoyens. La qualité y est certainement saluée et elle doit rester notre ambition. Le mérite en revient essentiellement à toutes les équipes qui œuvrent auprès des enfants. Je leur renouvelle toute notre reconnaissance.

L'année 2022 a également été marquée par l'important travail de préparation avant la mise en œuvre des nouvelles consignes de tri qui doivent permettre une meilleure valorisation des déchets recyclables ainsi que par la poursuite des études sur les futurs schémas directeurs de l'eau potable et de l'assainissement, documents essentiels pour un aménagement du territoire ordonné.

Je vous invite à découvrir ces actions, et d'autres, dans le présent rapport.

Didier MAU

Président de la Communauté de Communes Médoc Estuaire



2022 a

Février

En 2022, de nouvelles ambitions en matière de tri des déchets

Lors du Conseil Communautaire du 9 février, les élus entérinent un nouveau schéma de fonctionnement de la collecte et du traitement des ordures ménagères. Celui-ci s'adapte aux nouvelles obligations réglementaires en matière de tri applicables au 1^{er} janvier 2023. La fin des sacs jaunes est ainsi actée, remplacés par des bacs dont la dimension est adaptée à chaque ménage en fonction de sa composition.



Avril

Une politique économique communautaire à définir

Accompagnée par un cabinet d'études, la Communauté de Communes engage l'élaboration de son schéma de développement économique. Notre chargé de mission développement économique est ainsi amené à rencontrer les partenaires et professionnels du territoire afin de collecter les données nécessaires à la définition d'une feuille de route qui guidera la politique communautaire, au service des forces vives du territoire.

Juin

Services publics de l'eau et de l'assainissement : préparer l'avenir

Après le schéma directeur de l'eau, lancé fin 2021 et dont l'élaboration s'est poursuivie au cours de cet exercice, la Communauté de Communes engage la réalisation du schéma directeur de l'assainissement. Ces deux documents se révèlent indispensables tant pour la Communauté de Communes qui pourra piloter rationnellement ses programmes d'investissements que les communes qui bénéficieront d'un recueil de données indispensable à leur politique d'aménagement et d'urbanisme.



Novembre

La Microfolie : un accès pérennisé à la culture

La Microfolie, outil de médiation culturelle développé par le Musée de la Villette à Paris permet l'accès à un contenu de grande qualité comme les collections des plus grands musées nationaux.

Le Musée de la Villette a prêté fin 2021 à la Communauté de Communes un exemplaire de Microfolie. Celui-ci a été déployé sur la majorité des communes : le succès est incontestable, notamment auprès du jeune public invité à le découvrir dans le cadre du temps scolaire.

Face à ce constat, les élus communautaires ont décidé l'acquisition d'une Microfolie et sollicité des aides financières auprès des partenaires institutionnels.



u fil de l'eau

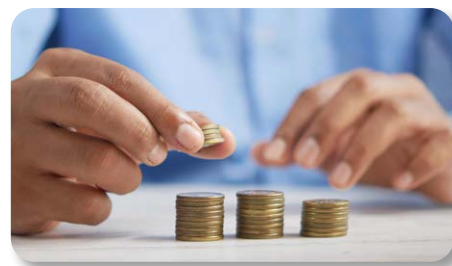


Avril

Rigueur budgétaire dans un contexte incertain

Le 4 avril, l'assemblée communautaire adopte un budget 2022 élaboré sous le signe de la rigueur mais aussi d'une incertitude grandissante liée à la flambée des prix de l'énergie, exacerbée par la guerre en Ukraine. Priorité demeure aux services aux familles.

En matière d'investissement, la réorganisation du service en charge des ordures ménagères, du fait de l'évolution des consignes de tri, constitue la priorité de l'exercice.



Décembre

De nouvelles modalités d'accès aux services de la petite enfance et jeunesse

Face à une demande croissante et des sollicitations de plus en plus nombreuses de la part des familles, les services communautaires adaptent leur fonctionnement pour plus d'efficacité et de réactivité et mettent en place un Portail Familles, un accès numérique facilitant les inscriptions et la communication avec les équipes d'animation. Par ailleurs, l'inscription des assistants maternels aux ateliers des Relais Petite Enfance s'effectue désormais en ligne via une nouvelle plateforme permettant à tous les assistants maternels et gardes à domicile du territoire, sans sectorisation géographique d'y participer.



Décembre

Petit déjeuner de l'Economie : la Communauté de Communes en soutien des acteurs économiques du territoire

Le 14 décembre, la Communauté de Communes organisait son second « Petit-déjeuner de l'Economie » à Soussans à l'attention des forces économiques du territoire. Ce rendez-vous est l'occasion pour la collectivité de mieux connaître son tissu économique et ceux qui en sont les acteurs. Il permet à ces derniers de se connaître et, in fine de projeter la constitution d'un réseau de potentiels prescripteurs au service du développement du territoire.

Un préalable indispensable à une politique économique communautaire volontariste, telle qu'issue du schéma de développement réalisé au cours de l'année.





La Communauté de Communes



5 agents

- 1 Directrice
- 1 Assistante RH
- 1 Gestionnaire de paie et administrative
- 1 Gestionnaire RH
- 1 Assistante de prévention

RESSOURCES HUMAINES



QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

Médoc Estuaire compte au 31/12/2022 :

218 agents

dont 139 fonctionnaires (62%)
et 79 contractuels (36%)



174 femmes (80%)

dont 15 en catégorie A
et 9 en catégorie B



A temps complet : 161 agents

Non complet : 57 agents

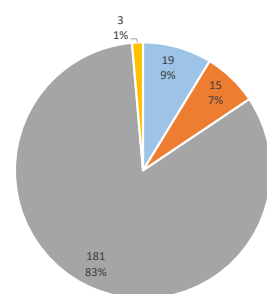
Dont :

Temps partiel : 9 agents

Disponibilité : 16 agents

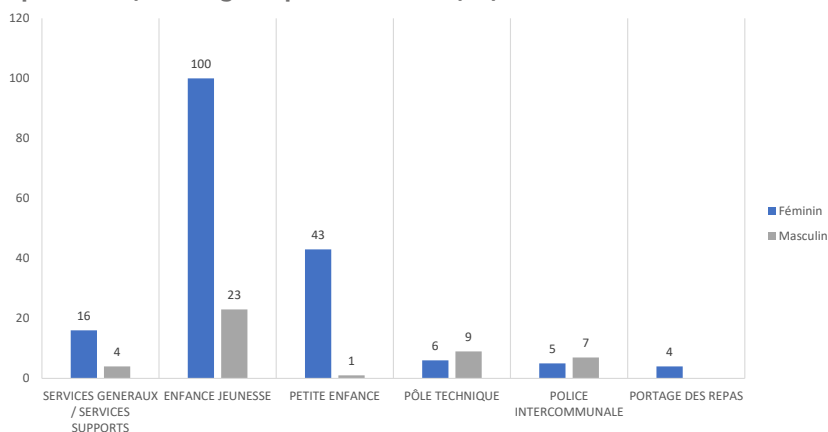
Congé parental : 1 agent

Répartition des effectifs par catégorie hiérarchique



■ Catégorie A ■ Catégorie B ■ Catégorie C
■ Sans catégorie (apprenti, CL)

Répartition H/F des agents par service au 31/12/2022





Budget

7 294 706 €, soit **42%** du budget de fonctionnement global (montant qui comprend les charges de personnel et les frais assimilés = rémunérations et charges, assurance du personnel, reversement aux communes et à SOS Emploi Médoc des mises à disposition de personnel, cotisation au CNAS, médecine du travail et autres charges sociales).



Mouvements de personnel

8 arrivées sur emplois permanents (pôle technique, RH, environnement/déchets, eau/assainissement, petite enfance).

10 départs sur emplois permanents (marchés publics, pôle technique, environnement/déchets, jeunesse, petite enfance).



Gestion des carrières

98 agents : avancement d'échelon

22 agents : avancement de grade



Action Sociale

Adhésion au **CNAS (Comité National d'Action Sociale)** pour une offre unique et complète de prestations pour améliorer les conditions matérielles et morales des agents.

204 agents bénéficiaires (195 actifs et 9 retraités)

43 216 € montant annuel de l'adhésion

25 689 € de prestations versées (rentrée scolaire, Noël des enfants, naissance, mariage...) et **4 340 € d'avantages** (billetterie, prêts, avantages sur séjours voyages...).

Participation financière de la Communauté de Communes à la **mutuelle** pour les agents dont le contrat est labellisé et participation pour la **prévoyance (10 690 €** sur l'année).



Formations

112 formations CNFPT + 1 formation en intra petite enfance (prévention des risques liés à l'activité physique - PRAP)

35 formations suivies hors CNFPT (BAFA, surveillant de baignade, gestion d'équipe, habilitation électrique...)



À RETENIR

En matière de prévention :

- Le virus du Covid 19 étant toujours bien présent en début d'année, la CdC s'est équipée d'autotests et de capteurs CO2. Mais la crise sanitaire s'atténue peu à peu. Le mois de mars marque la fin du port obligatoire du masque.
- Des formations autour de la prévention incendie ont été mises en place : manipulation d'extincteurs et exercices d'incendie dans la majorité des structures, avec le concours de la police intercommunale.
- Des achats groupés ont été réalisés : chaussures professionnelles bouchons d'oreilles, boîtes de secours pour les véhicules, sans compter le matériel informatique lié aux aménagements de poste.
- Qualité de Vie au Travail (QVT) : un prestataire a été choisi en fin d'année pour mener à bien cette démarche et un comité de pilotage a été mis en place. Un questionnaire a été élaboré et transmis à tous les agents en novembre pour établir un diagnostic.
- Documents uniques : la mise à jour se poursuit dans l'ensemble des structures.



4 agents

- 1 Directrice
- 2 Comptables
- 1 Assistante / accueil général

RESSOURCES FINANCIÈRES



Les budgets

L'activité de la Communauté de Communes est retracée dans différents budgets en fonction des activités réalisées :

- **Le budget principal.**
- **Les budgets annexes liés au développement économique** (ces budgets sont transitoires et disparaissent une fois l'opération réalisée).
 - ▶ Zone d'activités Aygue Nègre - Ludon-Médoc
 - ▶ Zone d'activités Terre de Pont - Arcins
 - ▶ Zone d'activités Le Cartillon - Lamarque
- **Les budgets annexes liés aux services publics** à caractère industriel et commercial qu'elle gère en direct ou par l'intermédiaire d'un délégataire.
 - ▶ Adduction d'eau potable (gestion confiée à un délégataire)
 - ▶ Assainissement collectif (gestion confiée à un délégataire)
 - ▶ Assainissement non collectif.
- **Le budget GEMAPI** lié au risque inondation, alimenté par la taxe du même nom.

Le budget principal / Le fonctionnement

Les dépenses du budget principal 2022 :

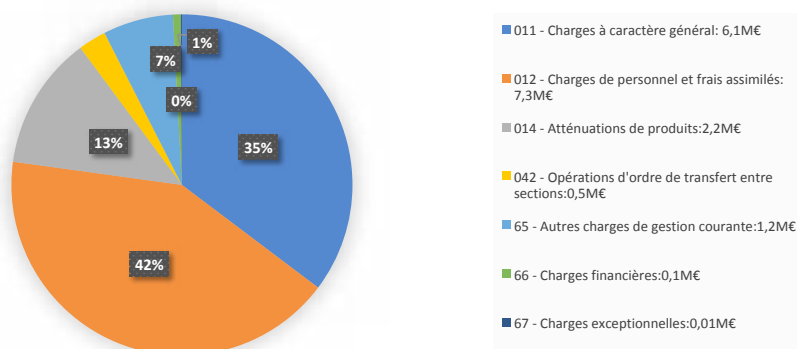
Dépenses de fonctionnement : 17 412 149€ (Source : Grand livre comptable 2022)

+ 9,3 % (par rapport à 2021) : les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté.

L'augmentation conséquente des dépenses de fonctionnement s'explique principalement par :

- ▶ L'augmentation de **+11.7 % des dépenses de fonctionnement général** expliqué par l'augmentation des coûts de nos traitements des déchets (+9%) mais également par l'augmentation importante des coûts des prestations externes (+36%) notamment sur les coûts des repas et goûters.
- ▶ Par ailleurs les **charges de personnel ont augmenté de +7.3%** avec l'impact des augmentations des points d'indices et du SMIC

Dépenses de fonctionnement 2022



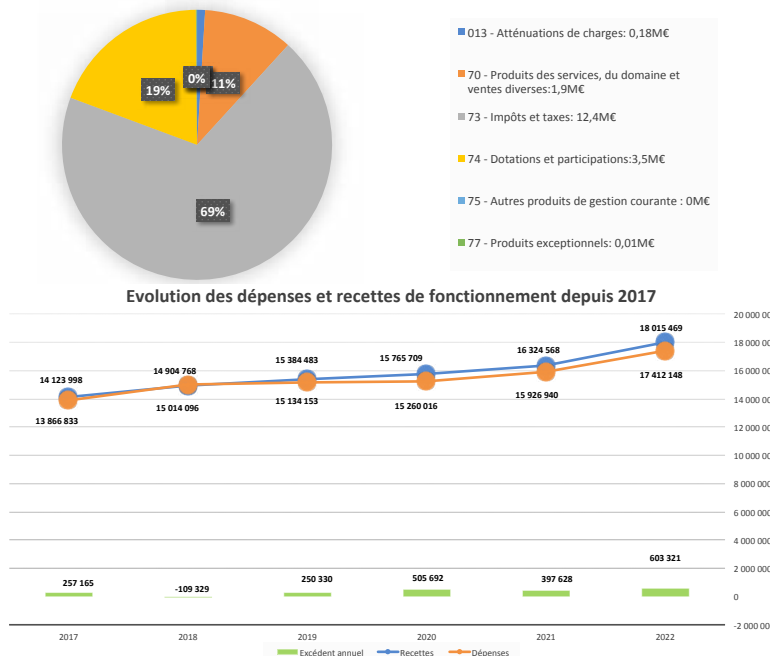
Les recettes du budget principal 2022 :

Recettes de fonctionnement : 18 015 470 €

+10,36% (par rapport à 2021)

Cet impact s'explique essentiellement par la révision des taux et des bases fiscales, ainsi que par la régularisation de la perception d'une Taxe sur valeur Commerciale d'un établissement depuis plusieurs années. (+450K€)

Recettes de fonctionnement 2022



Le budget principal / L'investissement

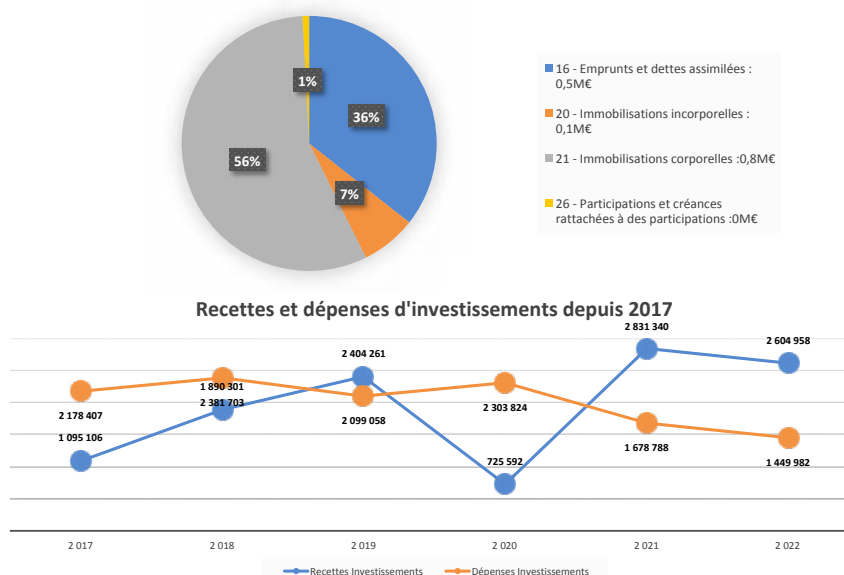
Dépenses d'investissement : 1 449 982 €

Les dépenses d'investissement (hors remboursements de prêts) reflètent l'action communautaire au travers de 3 réalisations majeures : l'acquisition des bacs pour le tri sélectif (550K€) mais également par les travaux de voirie (165K€) et de travaux sur les bâtiments communautaires (100K€).

Recettes d'investissement : 2 604 958 €

Le niveau des recettes élevées en 2022 s'explique par la récupération de près d'1M€ de subventions encaissées sur des investissements des années précédentes.

Dépenses investissement 2022



L'endettement

→ **6 236 K€** : encours de la dette du budget principal, soit **208 € par habitant** d'endettement (équivalent à la moyenne constatée pour les collectivités similaires (190 €/hab).

→ **5,3 années** : capacité de désendettement.

Elle mesure en nombre d'années le temps qu'il faudrait à la collectivité pour effacer totalement son encours de dette si elle utilisait pour ce faire l'intégralité de son épargne brute (1 059k€) (aussi appelé ratio de solvabilité). Elle est en deçà du niveau d'alerte normalisé à 12 ans.

Les budgets annexes eau potable et assainissement collectif : éléments de cadrage

Ces budgets obéissent à des règles particulières. En effet, les recettes sont issues quasi exclusivement des factures acquittées par les usagers du service. Ces recettes permettent :

- ▶ La rémunération du délégataire en charge de la gestion du service,
- ▶ La rémunération des agents communautaires affectés au service,
- ▶ Le financement des investissements (renouvellement, extension des réseaux, stations, postes de relevage...) qui restent portés par la collectivité. Ce financement peut être abondé par des subventions.



Eau potable 2022 (source : Compte administratif 2022 et Finance Active)

Dépenses d'exploitation (a)	Recettes d'exploitation (yc solde antérieur) (b)	Autofinancement (b-a)	Dépenses d'investissement (yc remb. Capital emprunts)	Encours emprunts en fin d'exercice	Capacité de désendettement
2 157 K€	2 184 K€	27 K€	1 058 K€	1 851 K€	5,32 ans



Assainissement collectif 2022 (source : Compte administratif 2022 et Finance Active)

Dépenses d'exploitation (a)	Recettes d'exploitation (yc solde antérieur) (b)	Autofinancement (b-a)	Dépenses d'investissement (yc remb. Capital emprunts)	Encours emprunts en fin d'exercice	Capacité de désendettement
3 463 K€	3 349 K€	-115 K€	1 891 K€	6 096 K€	5,30 ans



Services au public Petite enfance



43 agents

- 1 Coordonnatrice petite enfance
- 5 Directrices
- 4 Adjointes
- 33 Agents petite enfance soit 43 agents répartis comme suit :
 - 31 titulaires
 - 9 agents en CDD +
 - 2 apprenties auxiliaires (Petits Pas et Petits Bouchons)
 - 1 agent stagiaire

Les Relais Petite Enfance (RPE) et les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)



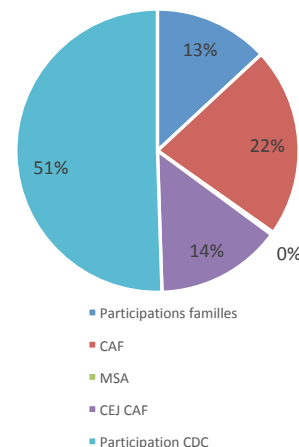
QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

L'accueil des enfants

	Places agréées	Nombre d'enfants accueillis en 2022	Nombre d'enfants accueillis bénéficiaires de l'AEEH*	Nombre d'enfants accueillis sous le seuil de pauvreté
A Petits Pas	30	51	0	3
Petits Bouchons	20 accueils réguliers / 10 accueils occasionnels	61	1	11
Picoti	9	28	0	7
Les Milous	10	23	0	8
TOTAL	79	163	1	29

*AEEH : Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé.

Répartition du coût d'une place en crèche en 2022



Satisfaction des familles suite à leur demande d'inscription en EAJE

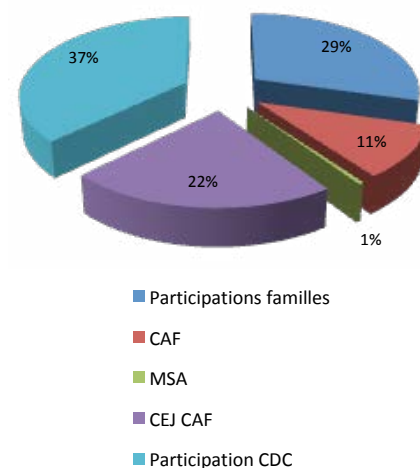
	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Nb de demandes présentées en commission d'attribution	101	67	94	110	100	87
Nb de places accordées dans les 4 EAJE suite à la commission	36	39	42	36	40	37
% satisfaction	35,6%	58,2%	45%	33%	40%	42,5%
Evolution du nb de demandes par rapport à l'année précédente	+50%	-28,7%	-17%	+11%	+15%	+22,5%

L'accueil individuel fin 2022 sur le territoire de la CdC

Nombre total d'AM*	Nombre total de places chez les AM bénéficiaires de l'AEEH	Nombre de MAM ** sur le territoire	Nombre de places en MAM
224 (+7,49% par rapport à 2021)	844 agréments (+9,75% par rapport à 2021)	16	132

*AM : Assitant Maternel ** MAM : Maison d'Assistants maternels

Synthèse globale activité RPE en 2022	RPE Macau	RPE Le Pian
Les ateliers		
Nb d'ateliers réalisés	65	50
Nb d'ass.mat. différentes ayant fréquenté les ateliers	148	85
Nb d'enfants différents ayant fréquenté les ateliers	412	189
Nb d'ateliers inter-relais réalisés Thématiques: atelier des 5 sens, motricité, bols chantants, éveil musical, jardinage, spectacles et pique-nique	38	
Nb d'ass.mat. différentes ayant fréquenté les inter-relais	79	
Nb d'enfants différents ayant fréquenté les inter-relais	197	
Nbre d'ateliers à la médiathèque du Pian		6
Les familles		
Nb de familles différentes ayant contacté le Relais Petite Enfance	216	78
Les formations		
Départs en formation	7	3



Répartition du coût des Relais Petite Enfance en 2022

À RETENIR

➤ Poursuite des actions d'accompagnement à la parentalité initiées en 2021 :

Différentes conférences et ateliers ont été organisés en 2022 :

- Soirée-débat sur le harcèlement à Margaux-Cantenac (22 participants)
- Conférence sur la gestion des émotions au Pian-Médoc (39 participants)
- Poursuite du cycle d'atelier de 7 séances à Soussans sur la thématique « Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent » (10 familles) (novembre 2021-février 2022)
- Atelier de 6 séances au Pian-Médoc sur la thématique "Frères et sœurs, sans rivalité" (10 familles)

Les questionnaires de satisfaction ont montré un retour positif et un besoin des familles de participer à d'autres actions et si possible à des temps d'échanges entre parents (café des parents...)

➤ A compter de la rentrée de septembre 2022, des changements au sein des Relais Petite Enfance :

- Maintien de 3 ateliers par semaine ouverts à tous les assistants maternels du territoire (plus de sectorisation géographique) ainsi que des Inter relais prioritaires sur les communes de Cussac Fort-Médoc, Labarde, Soussans, Arcins, Lamarque et Margaux-Cantenac. Ceci afin de prendre en compte la fermeture du Relais de Cussac Fort-Médoc, Labarde et la faible fréquentation des assistants maternels sur le site de Margaux-Cantenac.
- Simplification et gain de temps des inscriptions aux ateliers : inscription en ligne directement sur le site internet Weezevent avec affichage trimestriel du planning d'activité sur le site internet de la Communauté de Communes. Possibilité pour chaque assistant maternel de s'inscrire à 4 ateliers en moyenne et 2 inter-relais par trimestre, sur n'importe quelle antenne, en fonction des disponibilités et des capacités d'accueil de chaque site.



127 agents

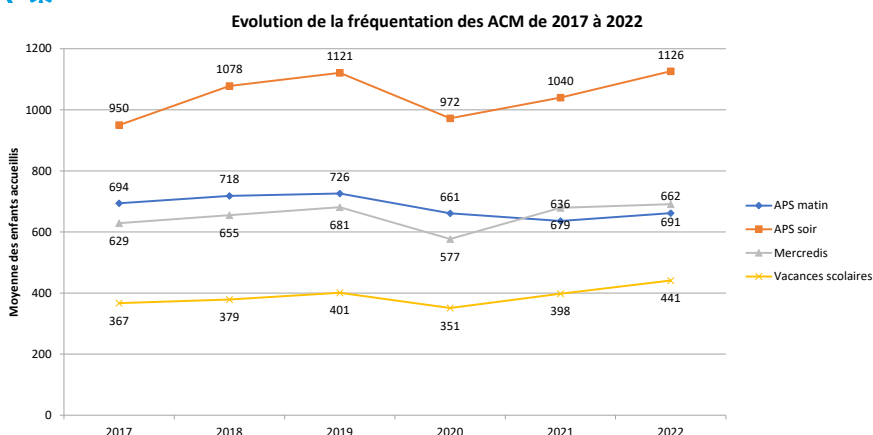
- 1 Coordonnateur enfance-jeunesse
- 1 Correspondant RH
- 9 Directeurs de structures
- 5 Adjoints éducatifs et pédagogiques
- 93 animateurs
- 18 Agents communaux mis à disposition

Les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) 3-11 ans et les Actions Jeunes 11-17 ans



QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

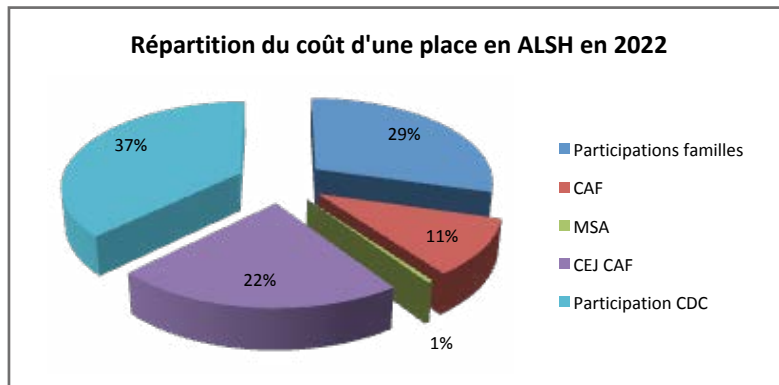
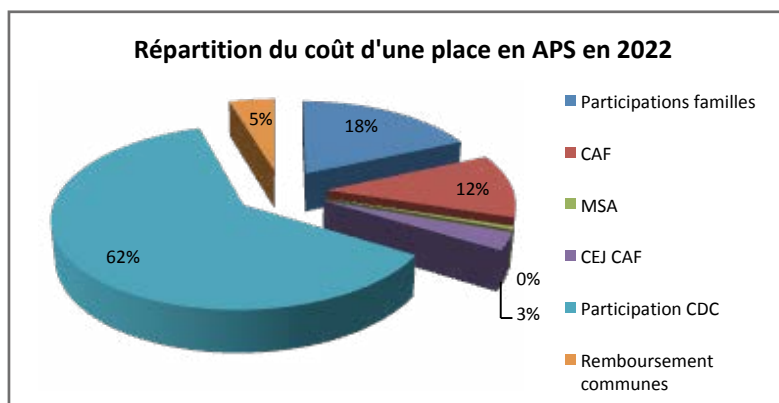
L'accueil des enfants et jeunes



Après une baisse significative en 2020 liée au contexte de crise sanitaire, les effectifs continuent leur hausse sur 2021 puis 2022. Le nombre d'enfants accueillis sur 2022 sur l'accueil périscolaire du soir n'a jamais été aussi élevé avec 1126 enfants accueillis en moyenne. Les accueils périscolaires du soir sont ainsi les temps les plus demandés par les familles, contrairement aux accueils périscolaires du matin qui sont moins sollicités (662 enfants accueillis en moyenne en 2022).



Répartition du coût en APS et en ALSH



Actions jeunes :

→ **45 jours** d'activités durant toutes les vacances et en itinérance sur 6 communes différentes (Lamarque, Ludon-Médoc, Le Pian-Médoc, Arsac, Cussac Fort-Médoc et Macau).

→ **17 jeunes/jour** en moyenne présents sur ces temps de passerelles.

→ **16 jeunes** accueillis lors d'un séjour de 3 jours à Montalivet en juillet.

→ Nouveautés :

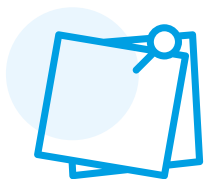
▶ Organisation d'animations « hors les murs » pour créer du lien avec les jeunes qui ne sont pas dans des structures, en dehors des périodes de vacances scolaires pour répondre à plusieurs objectifs :

- Garder le lien avec les jeunes entre chaque période extrascolaire.
- Faire connaître le service et les animateurs.
- Amener le jeune à s'exprimer sur l'occupation de son temps libre.

Constat d'une méconnaissance de nos services et d'une demande d'animations en extérieur (rue, city stades, parkings, parcs...).

→ Interventions de l'équipe d'animation au collège. Constat : de nombreuses brimades entre jeunes, parfois même des difficultés de certains jeunes à trouver leur place. L'équipe a donc travaillé plus particulièrement cette année autour de la cohésion de groupe et le respect entre jeunes.

→ Projet « Olympiades » sur les vacances d'avril, pour permettre aux futurs 6èmes de se sentir plus à l'aise avec leur nouvel environnement, ainsi que leurs familles, en proposant une transition entre les accueils de loisirs ALSH et les Actions jeunes.



À RETENIR

▶ **La politique jeunesse et l'inclusion** : Poursuite du travail amorcé en 2021 avec la participation et l'animation d'un stand au forum handicap le 14 mai au domaine de Nodris. Ce fut l'occasion de valoriser le travail réalisé autour de l'inclusion au sein des structures du territoire mais également de pouvoir développer le partenariat et réseau. Une réunion de service enfance-jeunesse a également eu lieu dans les locaux de l'IMP Beaulieu au Pian-Médoc. Des formations seront par la suite proposées en 2023 sur l'accueil des enfants à besoins spécifiques avec pour finalité la mise en place d'un guide de l'insertion au sein de nos accueils de loisirs.

▶ **Nouveau Portail Famille** : déploiement d'un Portail Famille en décembre afin de moderniser et optimiser le fonctionnement des structures enfance-jeunesse dans l'intérêt des équipes mais également des familles (gain de temps, transparence)

▶ **Poursuite du projet culturel « art et nature »** : initié en 2019, ce projet de territoire a permis de mettre en synergie différents acteurs : les accueils de loisirs de la Communauté de Communes, l'Education Nationale, les bibliothèques du territoire et la Bibliothèque Départementale, la Communauté de Communes Médullienne et la Scène nationale Carré Colonnes. Avec pour objectif de favoriser l'ouverture artistique et culturelle des enfants médocains, ce partenariat a été reconduit en 2022 pour 3 nouvelles années scolaires autour de thèmes permettant une approche culturelle composée de spectacles, d'ateliers, de sorties... L'idée est de mêler le côté artistique, imaginaire, en créant un parcours culturel pour les enfants des sections élémentaires. Une journée de formation-sensibilisation a ainsi été proposée aux animateurs référents sur ce projet en fin d'année en transversalité avec les enseignants et bibliothécaires.



4 agents

- 1 Chef de service à mi-temps
- 2 Agents à temps plein
- 1 Agent à mi-temps

Un service de proximité fortement sollicité qui répond aux attentes



SERVICES PROPOSÉS

Le service Portage des repas, permet d'assurer un repas 7 jours sur 7 aux personnes inscrites au service et habitant sur le territoire de la Communauté de Communes.

Il s'agit, à la fois de livrer un repas, et de permettre aux personnes de bénéficier d'un lien et d'une visite durant la journée. L'objectif est de favoriser le maintien des personnes âgées ou malades à leur domicile.

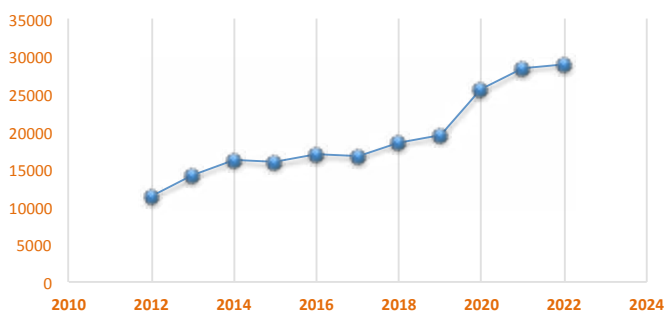
- ▶ Livré à domicile en liaison froide, le repas est complet, à réchauffer et conditionné en barquettes jetables. Les menus sont copieux, variés et équilibrés. Des menus spéciaux sont proposés (Noël, Pâques, Chandeleur...).
- ▶ Les livraisons ont lieu sur toutes les communes du territoire.



QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

- ➔ **104 bénéficiaires** (en moyenne sur l'année) + 4% (par rapport à 2021)
- ➔ **28 940 repas** livrés sur l'année 2022, +2% (par rapport à 2021)
- ➔ **8 €** : prix du repas (livraison comprise) depuis le 1^{er} septembre 2021

Evolution nombre repas livrés



À RETENIR

- La demande pour le portage de repas à domicile ne cesse de progresser. 3 tournées sur 3 secteurs différents ont lieu chaque jour sur tout le territoire de la Communauté de Communes.
- Véritable service de proximité, le portage à domicile permet aux personnes âgées du territoire qui ne sont plus en mesure de faire leurs courses ou de confectionner leur repas, de recevoir des plats équilibrés et variés. Les bénéficiaires peuvent faire appel au portage ponctuellement ou pour des périodes plus longues.



12 agents

- 1 Chef de service
- 8 Agents de la Police Intercommunale
- 2 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP)
- 1 Assistante administrative



ACTIVITÉS / SERVICES PROPOSÉS

- ➔ Maintien de la sécurité de tous sur les 10 communes du territoire.
- ➔ Surveillance de terrain par de nombreuses patrouilles et par l'exploitation et la gestion du système de vidéosurveillance.
- ➔ Intervention pour du contrôle urbanisme, gestion des conflits de voisinage, police de l'environnement, respect des règles du code de la route.
- ➔ Surveillance des habitations dans le cadre des Opérations Tranquillité Vacances.
- ➔ Police verte et contrôle des dépôts sauvages en augmentation.
- ➔ Participation et conseil technique à l'élaboration de certains arrêtés municipaux, notamment en matière de stationnement.
- ➔ Formation en milieu scolaire des enfants sur le thème de la prévention routière.
- ➔ Formation en continu sur le maniement des armes (Pistolet à Impulsion Electrique) et sur les nouveaux textes réglementaires et législatifs.
- ➔ Missions en partenariat avec les services de la Gendarmerie Nationale.





QUELQUES CHIFFRES CLÉS :



1 616 surveillances générales effectuées sur l'ensemble du territoire.

377 missions de contrôle de la police route

343 contraventions

10 mises en fourrière



43 problèmes de nuisances ou bruits de voisinage

11 différends de voisinage

54 dégradations de biens publics ou privés

282 passages pour

170 Opérations Tranquillité Vacances

341 actions de surveillance des périmètres scolaires



789 demandes d'intervention enregistrées

497 mains courantes (faits marquants)

283 rapports d'intervention

28 réquisitions vidéo par la Gendarmerie Nationale



144 captures d'animaux par le Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal

172 missions dans le cadre de la police de l'urbanisme

173 assistances à personne

96 vacations funéraires

38 personnes suivies dans le cadre du plan social contre l'isolement

37 dépôts sauvages



À RETENIR

- Formation des agents à la traversée des écoliers de certaines communes et aux gestes réglementaires et préconisation du matériel de sécurité utile.
- Participation à 12 exercices d'évacuation en cas d'incendie ou PPMS.
- Intervention à la RPA Aguado de Margaux-Cantenac en juin pour sensibiliser les personnes âgées aux risques de fraudes, escroqueries à la fausse qualité et aux cambriolages.
- Sécurisation de 13 festivités organisées sur l'ensemble du territoire.
- Plan Social Contre l'isolement : suivi de 38 personnes âgées et 70 prises de contact.
- Accompagnement des communes volontaires au renouvellement ou création de systèmes de vidéoprotection et soutien à l'assistant de maîtrise d'ouvrage pour instruire ce dossier.



Agir pour un développement durable du territoire



6 agents

- 1 Chef de service
- 1 Technicien
- 1 Agent de maîtrise
- 1 Agent de quai
- 1 Conseiller du tri
- 1 Assistante Administrative/accueil (temps partagé entre le service Eau/Assainissement et le service Déchets)

Gestion et prévention des déchets



ACTIVITÉS ET SERVICES PROPOSÉS

→ Gestion :

Dispositifs de pré-collecte
Collecte
Transport
Tri
Traitement des déchets ménagers
Déchèterie (x2)

→ Prévention :

Sensibilisation au tri
Animations scolaires...



Suivi technique et financier des marchés de prestations de service liés aux activités de gestion :

Renouvellement des marchés concernant la gestion et le traitement des déchets :

- ➔ Collecte en porte à porte des ordures ménagères et des emballages ménagers recyclables, collecte des points d'apport volontaire verre et conteneurs enterrés (BRANGEON)
- ➔ Transport des ordures ménagères et des emballages ménagers recyclables, tri et conditionnement des emballages ménagers recyclables (VEOLIA)
- ➔ Traitement des ordures ménagères (SOVAL)
- ➔ Gestion des déchèteries (BRANGEON)
- ➔ Evacuation et traitement des déchets dangereux des déchèteries (BRANGEON)

Réalisation de la communication sur l'extension des consignes de tri dont la mise en œuvre doit être effectuée au 1^{er} janvier 2023 :

- ➔ Réalisation des visuels
- ➔ Rencontres avec les élus au sein des conseils municipaux
- ➔ Rencontres avec les services communaux afin de travailler en partenariat et communiquer efficacement auprès des administrés

Mise en œuvre de la distribution des bacs de tri :

- ➔ 14 000 bacs distribués nominativement au cours du dernier trimestre
- ➔ Approvisionnement des bacs individuels et sacs jaunes de tri au sein des services techniques communaux.
- ➔ Suivi du bon fonctionnement des points d'apport volontaire (déchets, verre...).



QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

- ➔ **6 455 tonnes** : ordures ménagères
- ➔ **1 085 tonnes** : collecte sélective
- ➔ **1 081 tonnes** : verre
- ➔ **16 393,52 tonnes** : déchèteries

Concernant le service de gestion et prévention des déchets, les rapports annuels sur le prix et la qualité du service font l'objet d'une délibération dissociée de ce présent rapport d'activité.

À RETENIR

- Etudes pour la réalisation d'un centre de tri par la SPL TRIGIRONDE sur le site du SMICVAL à St Denis de Pile.
- Départ de l'agent conseiller du tri en mars.
- Arrivée d'un agent conseiller du tri en septembre (sur poste vacant depuis le 15 mars).
- Etude et préparation à la mise en œuvre de l'extension des consignes de tri sur tout le territoire.

Eau et Assainissement



5 agents

- 1 Chef de service
- 1 Adjoint au Chef de service
- 1 Technicien Contrôleur de Travaux
- 1 Technicien Contrôleur SPANC (poste vacant)
- 1 Assistante Administrative/ Accueil
(temps partagé entre le service Eau/Assainissement et le service Déchets)



Château d'eau du Pian-Médoc



ACTIVITÉS / SERVICES PROPOSÉS

- ➔ **Eau Potable** : prélèvement, traitement et distribution, exploitation des réseaux et ouvrages confiée à 2 délégataires (SUEZ et VEOLIA)
- ➔ **Assainissement Collectif** : collecte, épuration et élimination des sous-produits ; exploitation des réseaux et ouvrages confiée à 1 délégataire (SUEZ)
- ➔ **Assainissement Non Collectif (SPANC)** : contrôles réglementaires des installations neuves et existantes et conseil aux particuliers, gestion en régie avec contrat de prestations de service
- ➔ **Incendie** : gestion des hydrants alimentés par le réseau d'eau potable (entretien et surveillance), gestion en régie



QUELQUES CHIFFRES CLÉS :



Eau Potable :
7 forages en production
10 stations de traitement ou désinfection
6 réservoirs surélevés
5 bâches semi-enterrées
près de **375 km de réseau**
13 582 abonnés

Assainissement Collectif :
7 stations d'épuration
115 postes de relevage
près de **218 km de réseau**
11 388 abonnés

Assainissement Non Collectif
1 680 installations concernées

Incendie :
410 poteaux, bouches, bâches ou réserves incendie

Concernant les services publics de l'Eau Potable, l'Assainissement Collectif et l'Assainissement Non Collectif, les rapports annuels sur le prix et la qualité du service font l'objet d'une délibération dissociée de ce présent rapport d'activité.

À RETENIR

➤ **Ressources Humaines** : Départ du technicien contrôleur de travaux en février remplacé en juillet, départ de l'assistante administrative en mai, remplacée en août.

➤ Les chantiers majeurs :

- Renouvellement de branchements rue François Mauriac, réhabilitation du château d'eau du Pian-Médoc et fin des travaux de desserte en assainissement et de renforcement en eau potable du collège au Pian-Médoc.
- Fin des travaux de réhabilitation du réseau d'eau place de l'église à Soussans.
- Lancement des travaux de renforcement du réseau d'eau potable et de réhabilitation du réseau d'assainissement de la rue Gambetta à Macau.
- Etudes pour la réalisation d'interconnexions de réseaux d'eau potable entre Ludon-Médoc, le Pian-Médoc et Arzac, pour la mise en place des équipements du forage d'eau potable de Labarde et pour la réhabilitation du château d'eau de Cussac Fort-Médoc.
- Dévoiement d'un tronçon de canalisation d'eau potable avenue de la Gare et extension du réseau d'assainissement du secteur Cazau à Lamarque.
- Extension du réseau d'assainissement chemin du Marais à Arcins.
- Réhabilitation du poste de relevage de Cazeau Vieil à Arzac et étude pour la réhabilitation des postes de relevage de Trémolle à Margaux-Cantenac et Le Mail à Labarde.
- Etudes pour la desserte en assainissement du chemin de Mouspareau à Macau, pour la réhabilitation du réseau d'assainissement et pour l'agrandissement de la station d'épuration de Cussac Fort-Médoc.
- Poursuite et démarrage des diagnostics en eau potable et assainissement sur tout le territoire de la Communauté de Communes pour la réalisation des schémas directeurs intercommunaux et la définition des zonages.



PR Cazeau Vieil à Arzac



Participer à l'aménagement du territoire



4 agents

- 1 Directeur
- 1 Agent de maîtrise
- 1 Agent technique
- 1 Assistante gestionnaire technico administrative maintenance

Patrimoine et Voirie



ACTIVITÉS / SERVICES PROPOSÉS

- ➔ Suivi et entretien du patrimoine communautaire bâti et non bâti
- ➔ Programmations de travaux
- ➔ Suivi des prestataires de service
- ➔ Missions en régie liées aux :

Bâtiments (entretien) :

- ▶ Hôtel communautaire (Arsac)
- ▶ Bureaux de l'Ecosite (Arsac)
- ▶ Quai de transfert (Arsac)
- ▶ Point Info Tourisme (Lamarque)
- ▶ Local Archives (Ludon-Médoc)
- ▶ RPE (Le Pian-Médoc en partie, Ludon-Médoc, Macau)
- ▶ Crèches (A Petits Pas, Petits Bouchons, Les Milous, Picoti)
- ▶ ALSH (Le Pian-Médoc, Ludon-Médoc, Macau)
- ▶ Poste de Police de Margaux-Cantenac
- ▶ Centre de Surveillance Rurale d'Arsac

Voirie :

- ▶ Gestion, entretien et programmation de travaux structurants du Domaine Public Routier
- ▶ Instruction et délivrance des permissions de voirie et accords techniques pour tous les travaux réalisés sur la voirie communautaire

Espaces verts (entretien) :

- ▶ Zones d'activités Aygue Nègre, Lombardon, Chagneau, Le Luget, Terre de Pont
- ▶ Crèches entre les clôtures (A Petits Pas, Petits Bouchons, Les Milous, Picoti)

Véhicules :

- ▶ Gestion d'une flotte de 6 véhicules légers



QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

Voirie :

- ➔ **66 km** de voirie communautaire
- ➔ **9 zones d'activités** : patrimoine routier
- ➔ **6 000€** : Dépenses pour réparations sur nids de poule, interventions ponctuelles en régie
- ➔ **59 permissions de voirie** et accords techniques délivrés

Bâtiment :

- ➔ **10 400€ TTC** : pour contrôles réglementaires des installations + **3 000€ TTC** de mise en conformité
- ➔ **34 200 € TTC** pour les contrats d'entretien et maintenance des installations + **21 700 € TTC** de réparations
- ➔ **14 000 € TTC** pour la maintenance et la télésurveillance des systèmes d'alarme intrusion + **3 900€ TTC** de réparations



À RETENIR

› Ressources humaines :

- Départ de l'agent de maintenance en octobre.
- Départ de l'assistante et gestionnaire technico-administrative en juillet, remplacée en septembre.

› Bâtiments :

- Dépenses de 29 000 € TTC pour pose de systèmes de rafraîchissement pour l'ALSH l'Escale et la crèche A Petits Pas, au Pian-Médoc.
- Lancement de l'étude AMO vidéoprotection dans le but de définir les nouveaux besoins communaux et intercommunaux puis de lancer un groupement de commande sur les travaux.

› Voirie :

- Etudes juridiques portant sur le transfert de la compétence voirie en 2005. Etat des lieux avec les communes et un cabinet d'avocats.

› Territoire :

- Lancement de l'élaboration du PICS.
- Aménagement du Port de Fumadel, Soussans.



Tourisme



5 agents

► Service Tourisme

- 1 Directrice (65%)
- 1 Apprentie

► Margaux Médoc Tourisme

- 1 Directrice (35 %)
- 1 Chargée de la promotion
- 2 Conseillers en séjour saisonniers

TOURISME : une saison au croisement des grandes mutations !



QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

Saison touristique au Point Info Tourisme de Lamarque (PIT) :

2 mois : accueil des visiteurs du 6 juillet au 28 août 2022 (54 jours au lieu de 90 jours initialement prévus (en raison de l'entretien et des travaux du bâtiment des missions et budget alloués à l'Office de Tourisme).

Afin de pallier à cette baisse d'ouverture au public, un partenariat a été mis en œuvre avec le service des transports maritimes départementaux. La documentation de l'Office de Tourisme est disponible depuis le mercredi 15 juin dans le salon du bac Vauban sur la liaison Blaye-Lamarque.

Fréquentation du Point Info Tourisme de Lamarque :

➔ **2484 visiteurs/2 mois** (36 % de baisse de fréquentation soit la moyenne enregistrée dans le Médoc estuarien)

➔ **83,02%** : clientèle française dont **34,48%** clientèle de Gironde.

Départements français les plus représentés :

1 : la Gironde - 2 : la Charente-Maritime - 3 : Paris et Ile-de-France

➔ **16,98%** : clientèle étrangère (au lieu des 9% en 2021) (hausse de 4,55%) avec le grand retour des anglais.

Les pays étrangers les plus représentés :

1 : Royaume - 2 : Allemagne - 3 : Belgique

On constate que la fréquentation des Espagnols est supérieure à celle des Hollandais et ce pour la 1^{ère} fois au Point Info Tourisme

Demandes de renseignements des touristes :

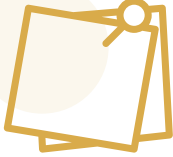
Les horaires/billet du bac et la citadelle de Blaye : **45 %** des demandes touristiques.

Les activités de loisirs de plein-air : **28 %** des demandes touristiques.

Les activités œnotouristiques : **17 %** des demandes touristiques

Autres demandes : **10 %**

A noter : l'emplacement du bâtiment du PIT (sur le port de Lamarque, proche de l'embarcadère du bac Transgironde) joue incontestablement sur la fréquentation du PIT dans le sens des arrivées comme dans celle des départs.



À RETENIR

► **Micro-Folie: un espace culturel itinérant, ludique et accessible à tous et la 1^{ère} Micro-Folie Mobile en Gironde**

Portée par le Ministère de la Culture et coordonnée par la Villette et les collectivités territoriales, une Micro-Folie comporte un Musée numérique qui présente, en très haute définition, les chefs d'œuvres de grandes institutions culturelles nationales, régionales et internationales. Le Musée Numérique s'enrichit chaque année de nouvelles collections (moyenne de 250 à 400 chefs-d'œuvre par collection). Cette galerie virtuelle incite à la curiosité, s'adresse à tous les publics, et se décline en un véritable outil d'éducation artistique et culturelle.

Prêtée par la Villette, la Micro-Folie Mobile sera ensuite acquise par la collectivité et Margaux Médoc Tourisme. À destination des communes, l'objectif de la Micro-Folie Margaux Médoc Tourisme est de mettre la culture au cœur du développement du territoire, en mode mobilité le temps de la construction de l'Office de Tourisme. Pouvant être installée dans une médiathèque, un lieu polyvalent, un établissement scolaire, une maison de retraite ou un accueil de loisirs, la Micro-Folie Mobile se déplace sur l'ensemble du territoire à la rencontre des habitants et s'installera définitivement à l'Office de Tourisme sur la Commune de Margaux-Cantenac à la fin des travaux de ce dernier.

► **Animations gratuites au PIT Margaux Médoc Tourisme :**

- Kid's Bat : animation à destination des enfants autour des animaux mal-aimés les chauves-souris tous les mardis matins de juillet-août
- Dégustations gratuites des appellations Margaux, Saint Julien, Moulis, Listrac, Haut-Médoc et Médoc tous les jours de la saison. Ces dégustations sont assurées par nos châteaux partenaires.

► **Communication et promotion réalisées par Margaux Médoc Tourisme**

- **Nouveautés :** 2 éditions touristiques pour mettre en avant notre territoire et ses nombreux trésors :
 - Carnet de Voyage : mise en avant des 10 villages réputés pour ses appellations viticoles mondialement connues et ses richesses naturelles, historiques, architecturales, gastronomiques et festives.
 - Pépites : invitation au voyage en mode slowtourisme, avec la mise en avant d'une mobilité douce à pied ou à vélo, le long de la route de l'Estuaire et un récapitulatif des animations estivales, des marchés ou autres manifestations sur l'ensemble du territoire.
 - Sans oublier : Plan liasse des appellations viticoles, diverses brochures : hébergements, restaurants-bars activités en familles, vacances en camping-car, partenariat avec France Bleu Gironde et le Club de la Presse de Bordeaux.

► **Taxe de Séjour :**

Accompagnement des hébergeurs dans leurs déclarations sur la plateforme de télédéclaration avec pour conséquence une augmentation du montant de la taxe de séjour.

► **Aménagement du territoire :**

Réalisation d'un état des lieux des boucles de randonnée du territoire ainsi que de la route de l'Estuaire. Suite à cela, le matériel de balisage endommagé a été identifié et remplacé afin de permettre aux marcheurs une balade en toute sérénité.

Développement économique



1 agent

- 1 Chargé de mission développement économique



Séminaire du Schéma de Développement Economique (Salle Port Aubin) à Margaux-Cantenac



Visite du site Aimé Césaire (Silva) à Eysines



ACTIVITÉS / SERVICES PROPOSÉS

➔ Nouveau Schéma de Développement Economique :

La Communauté de Communes a construit un **Schéma de Développement Economique** pour mener des actions sur les mois et années à venir, afin de se positionner comme un acteur majeur du développement économique des entreprises : animations économiques, projets structurants, stratégie, attractivité, ...

Cette réflexion a été établie de façon partenariale avec les acteurs institutionnels (Région Nouvelle Aquitaine, PNR Médoc, chambres consulaires, ...), les entreprises du territoire sélectionnées et les élus locaux.

Ce travail a ainsi permis de dégager **6 axes d'intervention** de la collectivité en matière de développement économique, sur lesquels elle intervenait déjà mais où l'action sera amplifiée ; sur lesquels elle n'intervenait pas ou peu et où l'action pourra être activée sur les années à venir (filière, commerce, ...).

En parallèle, grâce à l'accueil de la Communauté de Communes de l'Estuaire et de Bordeaux Métropole, des **visites de sites économiques girondins** ont été organisées pour permettre aux élus d'appréhender la mise en place et le fonctionnement de lieux économiques innovants, afin de **répondre aux futurs besoins des entrepreneurs du territoire**.

➔ Le foncier économique :

Les derniers terrains économiques sont en cours de vente sur les Zone d'Activités de l'Aygue Nègre à Ludon-Médoc et sur la ZAE du Cartillon à Lamarque.

A noter, que malgré la bonne santé économique des entreprises sélectionnées, de nombreux entrepreneurs rencontrent des difficultés pour l'obtention de leur prêt bancaire, freinant ainsi leur projet et par conséquent une commercialisation.

➔ Animation économique :

Deux « Petits Déjeuners de l'Economie » ont été organisés pour mieux accompagner les acteurs économiques locaux sur ces thématiques d'actualité :

- « Devenez acteur de vos recrutements ! » le 12 mai à Margaux-Cantenac
- « Réduisez la consommation énergétique de vos locaux » le 14 décembre à Soussans

Ces temps forts ont également confirmé l'intérêt pour les entrepreneurs du territoire de se réunir régulièrement sur des temps dédiés.



À RETENIR

➤ **Schéma de Développement Economique : la pierre angulaire** de l'intervention de la collectivité pour la fin du mandat et les années qui suivront afin de structurer la compétence de développement économique.

➤ **Animation et mise en réseau de la Communauté de Communes** : Participation au Salon SESAM (Salon des Entreprises, du Savoir-Faire et de l'Avenir Médocain) en octobre à Lesparre, animations avec des temps forts dédiés aux entrepreneurs ayant pour vocation à être reconduit sur les années suivantes (recrutement, rénovation des bâtiments économiques...), réflexions d'actions communes avec les Communautés de Communes voisines.



Accueil téléphonique

Lundi au vendredi :
8h30 – 12h / 13h – 17h
(vendredi : 16h)

Accueil visiteurs

Lundi au vendredi :
8h30 – 12h
(Fermé les après-midi)

Médoc Estuaire

Communauté de communes

26 rue de l'Abbé Frémont
33460 ARSAC
05 57 88 08 08
contact@medoc-estuaire.fr
www.cc-medoc-estuaire.fr